Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260128-2026012-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490
Séance du 28 janvier 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2026

Date de la convocation : 21 janvier 2026 Date d'affichage : 21 janvier 2026	**Nombre de membres en exercice** : 15 **Nombre de présents** : 13 **Nombre de votants** : 14
L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Madame LAVASTRE, Maire,	**Présents :** Madame LAVASTRE, Maire, Mme LEVET, Mr DUGUEPEROUX, Adjoints, MM GRELIER, GAUTIER, NEVOUX, THUILLIER, FERRIERES, MMES CHALMEL, DROILLARD, LANOUILLER, LAVRILLOUX, DEROYER, Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Mme Julie DEROYER	**Absents** : Mme ROYER, **Absents excusés :** Mr CŒUR-QUETIN **Pouvoir** : Mme LAVASTRE pour Mr CŒUR-QUETIN

- **2026-012/Commune de Sens de Bretagne/**Projet de création et d'exploitation d'un parc éolien/Enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale/Avis Conseil Municipal

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un arrêté préfectoral en date du 17 novembre 2025 a été pris, relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SENS DE BRETAGNE EOLIEN ENERGIE en vue de créer et d'exploiter un parc éolien de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Sens de Bretagne.

Madame le Maire détaille ce projet.

L'enquête publique a été organisée du 8 décembre 2025 au 16 janvier 2026.

Conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal est invité à donner son avis sur ce projet au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité s'abstient sur la nature du projet, n'ayant pas assez de précisions et de justifications quant au choix de ce site.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Isabelle LAVASTRE